



DEPARTEMENT DES LANDES

Nombre de Conseillers en exercice : 23

(- 1 démission : Laurine COUFFIGNAL) : 22

COMMUNE DE TARTAS

Nombre de présents : 17

ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de votants : 21

Date de convocation : 23/05/2016

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 30 mai 2016**

--- o0o ---

L'an deux mille seize, le trente mai, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUERES (a procuration pour Mme CHAPUIS), LAMOTHE (a procuration pour Mme DUBOIS-MAURY), Mme DEGOS (a procuration pour Mme DARGELOSSE), M. DUBOS (a procuration pour M. DUPLA), Mme COURROS, M. MARSAN, Mme BRUGAT, M. DUCASSE, M. BRUEY, Mme ULMANN, MM. LAFOURCADE, GAILLARDET, DUBUN, GOSSELIN, Mme GARRIDO, M. TAUZIA, Mme DAUGREILH.

Etaient excusés : Mmes DUBOIS-MAURY (a donné procuration à M. LAMOTHE), DARGELOSSE (a donné procuration à Mme DEGOS), CHAPUIS (a donné procuration à M. BROQUERES), M. DUPLA (a donné procuration à M. DUBOS), Mme THIEBLIN.

Un scrutin a eu lieu, Mme ULMANN Catherine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance C

Délibération n°3

DELIBERATION

Rapporteur : M le Maire

Objet : Budget principal Ville – Création de poste pour le service EASA

M. le Maire propose la création d'un poste pour le service EASA :

Comme vous le savez le service Education Associations Sport Animations de la commune assure le suivi des installations municipales, locaux associatifs, mais aussi le bon fonctionnement du Centre de loisirs, et du Groupe scolaire Jules Ferry.

Aussi, considérant les activités importantes de ce service il est demandé à notre assemblée :

- de porter création d'un emploi « aidé » qui confortera les interventions du personnel existant, et ce à compter du 1^{er} juillet 2016, pour un temps de travail de **20h hebdomadaires**.
- d'autoriser M. le Maire à intervenir à la signature de tous les documents s'y rapportant.

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

Identifiant unique* : 040-214003139-20160530-2016_C3-DE

Envoyé en préfecture, le 31/05/2016 - 13:58

Reçu en préfecture, le 31/05/2016 - 14:02



DONNE un avis favorable en portant création d'un emploi « aidé » qui confortera les interventions du personnel existant, et ce à compter du 1^{er} juillet 2016, pour un temps de travail de **20h hebdomadaires**.

AUTORISE M. le Maire à intervenir à la signature de tous les documents s'y rapportant.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

Jean-François BROQUÈRES